



FGTE
CHEMINOTS

EALÉ :

**LA CFDT NE LÂCHE RIEN...
...MAIS AGIT DIFFÉREMMENT**

Reçue en audience nationale fin février, la CFDT cheminots poursuit sans relâche son travail pour la reconnaissance des métiers méconnus des EALÉ, RSS, équipes de maintenance, groupes techniques, encadrement. **Dans la continuité de ses actions précédentes, la CFDT porte la voix des agents des EALÉ. Rappels et retours en détail :**

LES ACQUIS OBTENUS EN 2022 PAR LA CFDT

- **Création de 5 postes de RSS** à l'Infralog national,
- Engagement de contingents supplémentaires en niveaux pour les RSS,
- **Doublement de l'indemnité de sujétion EALÉ**
- Engagement de travail sur les **parcours pros**
- Paiement de **majoration de prime de travail** dans les CSS de 20% jusqu'à fin 2022 minimum (et équivalent contractuels) et d'une **gratification exceptionnelle** mensuelle de 57€.
- Engagement de revoir **les cadres d'organisation** des unités EALÉ.



LES ACQUIS OBTENUS EN 2023 PAR LA CFDT

- **Mesure remise de service** (de 10 minutes) mise en place dans les établissements circulation est accordée également aux RSS. Elle représente jusqu'à **4 jours supplémentaires** de récup avec paiement possible.
- Tenue de la **commission nationale métiers**, réflexions et échanges sur les parcours professionnels EALÉ et RSS.
- Mise en œuvre des **niveaux supplémentaires** là où la CFDT est présente en commission de notations.
- Poursuite des **discussions** localement lorsque la CFDT est sollicitée.

ET EN 2024 ?

LA CFDT CHEMINOTS A POSÉ, EN AUDIENCE, DES CONSTATS AUPRÈS DE LA DIRECTION :

- Les **cadres d'organisation** des CSS ne sont toujours pas complets,
- Les **démissions** sont encore trop nombreuses dans les EALÉ,
- La **reconnaissance** n'est pas encore à la hauteur des contraintes liées aux métiers, de la technicité et de la responsabilité,
- Les **parcours professionnels** doivent encore être travaillés, notamment avec des solutions nouvelles pour des parcours professionnels adaptés à la nouvelle organisation Maintenir Demain.



BESOIN D'INFOS ? CONTACTE NOUS :

Fabrice CHAMBELLAND
fabrice.chambelland@cfdtcheminots.org

Vanessa L'HOMEL
vanessa.lhomel@cfdtcheminots.org



Pour aller plus loin
Et lire le courrier scanne ou clique sur le QR Code.



www.cfdtcheminots.org



contact@cfdtcheminots.org



CFDT-Cheminots-Officiel



@cfdtcheminots



CFDTCheminots_officiel



LA CFDT CHEMINOTS PORTE SES REVENDICATIONS :

↪ Le respect des engagements de **libération des RSS** et d'anticipation des recrutements,

↪ Des **Cadres d'Organisation équitables** pour l'ensemble des UP EALE,

↪ Des **parcours pros** adaptés à Maintenir demain : possibilité pour les agents EALE de rejoindre le nouveau dispositif cursus jeune cadre en UTM,

↪ Le respect des mesures d'**accompagnement financier** lorsque les cadres d'organisation ne sont pas respectés,

↪ L'état des lieux à 6 mois par CSS des **mesures « remise de service »**,

↪ La **Création de postes d'experts** dédiés EALE dans tous les pôles production des établissements,

↪ Un meilleur suivi des mesures d'**augmentation salariales des contractuels** nouvellement recrutés (enveloppe supplémentaire de 3% pour les contractuels récemment recrutés),

↪ Une meilleure prise en compte des **habilitations dans la rémunération**,

↪ La garantie de **maintien des équipes EALE** là où elles sont présentes, pour permettre un niveau correct de couverture sur le terrain, et éviter les kilomètres superflus.

↪ La prise en compte de la **responsabilité de l'astreinte** passage à la **classe 3** pour l'astreinte terrain, à la **classe 4** pour l'astreinte MTI télécommande, à la **classe 6** pour l'astreinte dirigeants

↪ Des mesures pour les agents des **groupes techniques** et des **GREE** : des perspectives de carrière et une indemnité d'étude

↪ Des **passerelles** vers les directions techniques (notamment en PRI et DG2 i)

↪ La meilleure prise en compte du **volet travaux** réalisés par les agents en EALE et la nécessité de réfléchir à davantage de réinternalisation. La création de structure RLT dans toutes les UP

↪ Les **parcours professionnels** vers la circulation ferroviaire pour ceux qui le souhaitent,

↪ La diffusion d'un **schéma directeur** des centraux sous-stations, et des EALE,

↪ Les parcours professionnels des **agents d'encadrement** : aujourd'hui, le poste de **DU EALE** est réservé à des profils CCRN, cela n'est pas une bonne chose, un parcours doit pouvoir être donné aux agents jusqu'à la plus haute compétence de ces UP.

ET TOI ? QUI DÉFEND TES DROITS

POURQUOI LA CFDT CHEMINOTS N'APPELLE PAS À LA GRÈVE LE 21 MARS ?

Le mouvement social engagé par une organisation syndicale le 21 mars pour l'ensemble des cheminots est un mouvement carré qui n'apportera rien en termes d'évolution professionnelle. **Ce sont deux méthodes qui s'opposent finalement.**

**EN RESPONSABILITÉ, LA CFDT FAIT LE CHOIX DE POSER DES REVENDICATIONS ET D'OBTENIR DES AVANCÉES SANS FAIRE PERDRE DE JOURS DE SALAIRE AUX AGENTS.
FORCE EST DE CONSTATER QUE ÇA MARCHÉ !**

